

Décembre 2007

Diagnostic territorial du CBE des Cévennes

Zoom sur un secteur économique
Fiche n°5 :

Le commerce

« Une priorité :
maintenir l'existant »



C.B.E des Cévennes
Comité de Bassin d'Emploi
des Cévennes
1 place Paul Comte
48 400 Florac (Lozère)

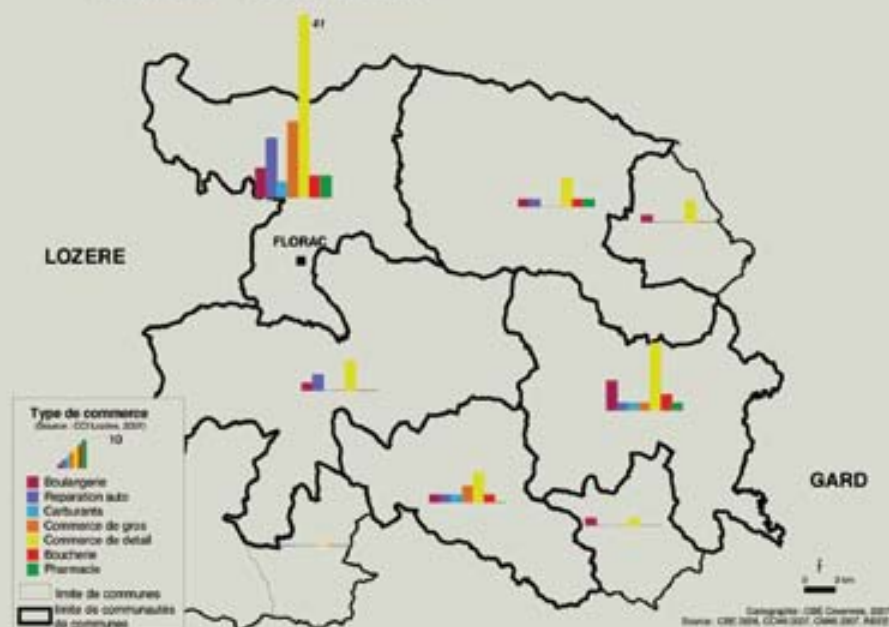
Tel : 04.66.45.26.38
Fax : 04.66.45.50.49
c.b.e.cevennes@wanadoo.fr
www.cbecevennes.org

Réalisé dans le cadre du programme «Emploi et Territoire»,
avec le soutien de :



Réalisation : arcomedia.fr

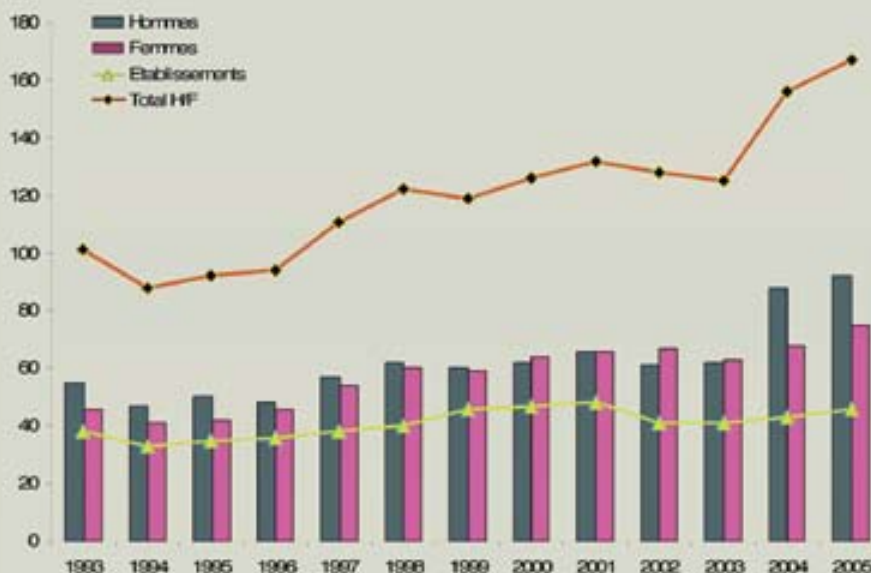
Des commerces localisés autour de Florac



Le secteur de Florac est relativement bien desservi, mais ailleurs on observe qu'il n'y a que le « minimum vital ». Les commerces de proximité jouent pratiquement un rôle de « service public ».

Les salariés du secteur du commerce

- Évolution de l'emploi salarié



Le nombre moyen de salariés est en augmentation même si le nombre d'établissements reste constant, autour de 40. A la différence d'autres secteurs (construction, médico-social), le secteur du commerce embauche de façon presque égale les hommes et les femmes.

- Quel type de commerce embauche le plus ?

Il s'agit du commerce de gros de matériaux de construction car le territoire compte une entreprise de plus de 20 salariés. Le commerce alimentaire de détail compte aussi une entreprise de plus de 20 salariés.

Problématique

- Est-ce que ce secteur peut encore créer de l'emploi ?

Le secteur du commerce représente un nombre d'emplois non négligeable sur le territoire. Il contribue fortement à la vie du territoire et son attractivité. La boulangerie, l'épicerie jouent un rôle irremplaçable dans le maintien de la vitalité des bourgs, tout comme les cafés.

Il semble donc indispensable de maintenir l'existant pour ce qui est des commerces alimentaires et d'aider les actuels commerçants à s'adapter aux nouvelles exigences de la population (produits écologiques par exemple) et à moderniser leur entreprise. Les collectivités locales se doivent aussi de pallier à l'initiative privée lorsqu'elle est défaillante pour remplacer les commerces qui ferment. Elles peuvent contribuer à la mise en œuvre de solutions adaptées au territoire telles que les commerces ambulants.

D'autre part, le commerce de détail (vêtements, chaussures, équipements ménagers, décoration...) n'est pas très développé. Son activité est encore très dépendante de la saison touristique. De plus, la population locale se tourne souvent vers des villes plus importantes pour réaliser ce type d'achat. Il semble donc difficile de développer de l'emploi dans ce domaine, mise à part la création d'activités innovantes. Celles-ci devront fidéliser leur clientèle. Il pourrait être envisagé de communiquer davantage sur l'importance de « consommer local ».

Ainsi, il semblerait que le potentiel de création de nouveaux commerces soit assez faible. L'importance réside dans le maintien de l'existant et dans l'encouragement à la transmission.

